FICHE DE DONNEES DE SECURITE

RAISON SOCIALE RISQUES SPECIFIQUES

PHS Pas de risque spécifique connu

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT HYPRONORM DISPERSION BRILLANTE ETAPE 2

REFERENCE 465FOURNISSEUR PHS

1-11 rue du Puits Dixme

Senia 524

94577 ORLY CEDEX

• Téléphone / Fax 01.41.76.22.00 - Fax : 01.46.87.56.13

- . E-mail / Site internet
- Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59
- Informations complémentaires Type d'utilisation

Emulsion métallisée pour la protection des sols.

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide.

Constituants contribuant aux dangers

CAS N°111-90-0 EINECS 203-919-7	Ethyldiglycol - Xi; R36	< 5%
CAS N°34590-94-8 EINECS 252-104-2	(2-méthoxyméthyléthoxy)propanol - Xi; R36/38	< 5%
CAS Nº68131-39-5 Polymère	Alcool alkyl éthoxylé - Xn, N; R22-41-50	< 5%

Indications complémentaires:

Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Pas de risque spécifique connu

Le produit n'est pas classé dangereux, conformément au procédé de calcul de la Directive CE en vigueur de classification pour les préparations.

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste si l'irritation persiste.

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:

Rincer avec de l'eau. En cas de lésions, consulter un médecin.

- EN CAS D'INGESTION:

Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48.

- EN CAS D'INHALATION :

Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Si des difficultés respiratoires surviennent consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

non nécessaire.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur : se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.

Eliminer les résidus à grande eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Manipuler en évitant les projections.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION: CAS N°34590-94-8 (2-méthoxyméthyléthoxy)propanol (<5%) - VME(France)=308 mg/m3, 50 ppm

EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:

Protection respiratoire: non nécessaire.

Protection des mains: rincer et sècher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Protection des yeux: le port de lunettes de protection est recommandé lors de manipulation de produit pur.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Emulsion de couleur blanche

PH

produit pur: 8.0 à 9.0

Température de changement d'état

point d'ébullition > 100°C

Point éclair

non applicable

Caractéristiques d'explosivité

non explosif

Densité

à 20°C : 1.025 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau.

10 - STABILITE ET REACTIVITE

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue.

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) > 5 ml/kg

EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:

- peau: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
- yeux: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
- inhalation: non applicable
- ingestion: pas d'effet nocif sauf en cas d'ingestion importante de produit

MALADIES PROFESSIONNELLES: ce produit contient une substance (glycol) inscrite au tableau N°84.

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la Directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.

Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.

Nomenclature déchets: 20 01 29 (détergents contenant des substances dangereuses)

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.

IMDG - Produit non classé selon la réglementation des transports maritimes des matières dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Produit non classé dangereux conformément à la réglementation concernant l'étiquetage des préparations dangereuses conformément à la directive CE en viqueur.

Mentions supplémentaires notées sur l'étiquette:

Rincer et sécher les mains après utilisation. En cas de contact prolongé, une protection de la peau peut être nécessaire.

Contient du 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, peut déclencher une réaction allergique

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Référence réglementaire: arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004

	CONCENTRATION en %			
	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Agents de surface non ioniques	Х			

Méthylisothiazolinone

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.

Ref.France: FDS 465 - Vers.02 (06/07/2007)

Code formule: FADTQ05W51

Liste des phrases R

(AFISE 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.

- R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
- R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
- R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
- R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
- R 7 : Peut provoquer un incendie.
- R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
- R 10: Inflammable.
- R 11: Facilement inflammable.
- R 12: Extrêmement inflammable.
- R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
- R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
- R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
- R 17: Spontanément inflammable à l'air.
- R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflam_ mable/explosif.
- R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
- R 20: Nocif par inhalation.
- R 21: Nocif par contact avec la peau.
- R 22: Nocif en cas d'ingestion.
- R 23: Toxique par inhalation.
- R 24: Toxique par contact avec la peau.
- R 25: Toxique en cas d'ingestion.
- R 26: Très toxique par inhalation.
- R 27: Très toxique par contact avec la peau.
- R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
- R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
- R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
- R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
- R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
- R 33: Danger d'effets cumulatifs.
- R 34: Provoque des brûlures.
- R 35: Provoque de graves brûlures.

HYPRONORM DISPERSION BRILLANTE ETAPE 2

Date création : 06/01/2006 Date révision : 06/07/2007

- R 36: Irritant pour les yeux.
- R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
- R 38: Irritant pour la peau.
- R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
- R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
- R 41: Risque de lésions oculaires graves.
- R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
- R 45: Peut provoquerle cancer.
- R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
- R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
- R 49: Peut provoquerle cancer par inhalation.
- R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
- R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
- R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
- R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R 54: Toxique pour la flore.
- R 55: Toxique pour la faune.
- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
- R 57: Toxique pour les abeilles.
- R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
- R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
- R 60: Peut altérer la fertilité.
- R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
- R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
- R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
- R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
- R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- R 68: Possibilité d'effets irréversibles